

L'arrondissement d'Annecy fait actuellement face à une vague de cambriolages importante, qui a débuté avec le changement d'heure ce mois de **novembre 2017**. Par exemple, sur la seule journée du 25/11 une dizaine de cambriolages ont été commis sur l'ensemble de l'arrondissement. Aucune commune n'est épargnée.

Il s'agit en général d'équipes de cambrioleurs particulièrement chevronnées, dont la méthode consiste:

- dans un premier temps à faire durepérage : se baladent dans les lotissements, font mine de demander leur chemin lorsqu'ils sont surpris par des riverains, voire frappent aux portes pour demander des renseignements, tout en profitant pour voir l'intérieur de la maison en vue d'un éventuel cambriolage. Ce peut être un homme, une femme, ou un(e) enfant/adolescent(e);
- dans un 2e temps à passer à l'action en revenant plus tard pour faire plusieurs maisons/appartements au sein du même lotissement, avant de passer au compartiment de terrain suivant... en recherchant notamment les habitations qui ne sont pas éclairées (car indice de présence ou non des occupants à l'intérieur)... ainsi de suite, sur un créneau horaire allant de 17h (tombée de la nuit) au retour des occupants, en mettant normalement moins de 5 minutes à chaque fois...

Il s'agit dans l'ensemble de personnes originaires d'Europe de l'Est (accent dans la voix...), ainsi que des grandes agglomérations proches (Rhône et Isère notamment) - délinquance itinérante -, mais aussi d'opportunistes locaux.

Pour lutter contre cette problématique, des patrouilles à la fois en tenue et en civil sont quotidiennement effectuées, ainsi que nombreux postes de contrôle. Des opérations d'ampleur sur l'ensemble de l'arrondissement d'Annecy (zone gendarmerie) programmées sont également en cours, pour lutter contre ce phénomène, mais aussi sécuriser les commerces dans le cadre des fêtes de fin d'année, avec des moyens spéciaux comme l'hélicoptère de la gendarmerie pour le survol des zones commerciales et lotissements isolés, des équipes cynophiles...

Appel à la vigilance à travers les recommandations suivantes:

- protéger et renforcer les points d'accès de leur domicile;
- éviter de montrer tout signe d'absence (dans la mesure du possible);
- placer en lieu sûr leurs objets de valeur;
- ne pas laisser un (des) inconnu(s) rentrer chez eux;
- demander à un membre de leur famille ou un proche ou une personne de confiance (voisin...) de porter une vigilance particulière en cas d'absence;
- fermer à clé les portes des véhicules et des habitations - même lorsque leurs occupants sont à l'intérieur, notamment pour celles qui ont des surfaces importantes;
- s'équiper d'une alarme;
- signaler immédiatement aux forces de l'ordre (via le 17) tout individu suspect vu dans son voisinage, notamment qui demanderait des renseignements...
- relever tous les éléments qui pourraient permettre aux forces de l'ordre d'identifier ces personnes (description physique, immatriculation, type et couleur du véhicule utilisé...) et de les interpeller rapidement.